

Stéphan MARET, directeur

Chargées de communication

Aurore YMONNET

Vanessa GUERIN

■ Jeudi 07 mars 2019

■ COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE POITIERS APPELLE À LA VIGILANCE LA POPULATION CONTRE LE DÉMARCHAGE ABUSIF DE LA PART D'INDIVIDUS MALVEILLANTS

Depuis septembre, des usagers de la Vienne sont contactés par des personnes se présentant du service social du CHU de Poitiers, ou de « l'hôpital de Lusignan » ou de « l'hôpital de Montmorillon » dont il est rappelé ici qu'il s'agit de deux sites hospitaliers du CHU de Poitiers.

A chaque appel, l'interlocuteur demande aux usagers :

- le nom de leur complémentaire santé,
- leur date de naissance pour la mise à jour de fichiers ou dans le cadre d'un partenariat entre l'hôpital et les mutuelles.

Puis, l'interlocuteur indique à l'utilisateur :

- qu'il recevra un formulaire à remplir,
- qu'il pourra bénéficier de visites gratuites et illimitées auprès des médecins de l'hôpital.

Les numéros d'appel commencent par 06, 07 ou sont étrangers.

En aucun cas, le CHU de Poitiers ne procède actuellement à aucune campagne téléphonique et rappelle à chacun qu'il ne doit fournir aucune information personnelle par téléphone. Les informations de cette nature sont recueillies et mises à jour lors des rendez-vous en consultation médicale et pour tout examen.

Le CHU de Poitiers a porté plainte contre X pour usurpation d'identité et démarchage abusif.

Si vous êtes victime d'un appel correspondant à ce qui est décrit ci-dessus, ne donnez aucune information personnelle, relevez si possible le numéro de l'appelant et contactez directement le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie de votre lieu de domicile.